Procès-Verbal

Commission Régionale des Coupes

Réunion du lundi 04 septembre 2023

Président : M. Pierre LONGERE.
Présents : Mme HARIZA, M. Jean-Pierre HERMEL.

COUPE DE FRANCE 2023-2024

MASCULINE

INFORMATIONS:
Qualifiés au 7ème tour fédéral : 20 équipes
- 3ème tour le dimanche 16 septembre 2023 à 15 h. (150 rencontres, entrée des clubs de R 1 et N 3)

L'utilisation de la FMI est obligatoire.

Programmation matchs retard du 2ème Tour : le dimanche 10 septembre 2023 à 15 h.
- Cœur de Savoie – Challes SF
- AL Pléaux – Arpajon

Rappel important règlement :
Du 1er tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps règlementaire, les équipes se *départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but,* dans les conditions fixées par les lois du jeu.

Rappel terrain :
Art.10 :
A partir du 3ème tour et jusqu'au 6ème tour inclus, les rencontres doivent avoir lieu sur un terrain classé au minimum en niveau T5 ou T5 SYN avec éclairage E6 minimum.
A défaut, le club recevant dispose d'un délai de 48 heures après le tirage au sort, pour trouver un terrain de repli classé dans la catégorie demandée. Dans le cas contraire, il devra jouer chez son adversaire à condition que ce dernier dispose d'un terrain classé dans la catégorie demandée.
Si aucun des deux clubs ne trouve un terrain classé dans la catégorie demandée, c'est le premier tiré qui recevra.

Modification date et horaire :
Les changements de date et horaires du 3è T/CF doivent être adressés avant le Vendredi 8 septembre 2013 à 17 h 00 au service compétions « competitions@laurafoot.fff.fr ».

FEMININE

Informations : Qualifiés au 7ème tour fédéral : 9 équipes.
Nombre d'engagés : 149 clubs, nouveau record.
Cadrage le dimanche 10 septembre 2023, rencontre sur le site de la ligue rubrique compétition puis coupe puis coupe de France féminine, avec uniquement clubs de district et 61 clubs de district exempts (liste sur PV Spécial coupe de France Féminine du 22 août).

1ème tour le dimanche 17 septembre 2023, entrée des clubs de R2 F
2ème tour le dimanche 1er octobre 2023, entrée des clubs de R1 F
3ème tour le dimanche 15 octobre 2023, entrée des clubs de D3 (nationaux)
4ème tour le dimanche 29 octobre 2023

Date du prochain tour : 1er TOUR COUPE DE FRANCE FEMININE LE 17 SEPTEMBRE 2023 à 15 h 00.

Art 8 – Organisation des tours régionaux
Article 8.1 – Procédure Les tours régionaux sont organisés par la Commission compétente par tirage au sort, en fonction de chaque secteur géographique défini par la Commission Régionale Sportive Féminines, avec entrée en compétition des clubs de R2 F dès le 1er tour, entrée des clubs de R1 F au 2ème tour et entrée des clubs de D3 au 3ème tour.

Article 8.2 – Désignation des clubs « recevant » et des terrains
1) la rencontre a lieu sur le terrain du club tiré en premier sauf dans les cas prévus aux paragraphes 2, 3 et 4 ci-après.
2) Si le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement au moins à deux niveaux en dessous de son adversaire, la rencontre est fixée sur son installation. Tous les championnats de District représentent un seul et même niveau.
3) Dans l'hypothèse où le club tiré le deuxième se situe dans la même division et qu'il s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors de ce même tour, la rencontre est fixée sur son terrain.
4) En cas d'exemption au tour précédent d'un des clubs opposés, la règle du premier tiré est applicable. Si les deux adversaires étaient exempts, application des paragraphes 1 et 2 ci-avant.
Art.9 – Classification des terrains
Lors de l'éventuel tour préliminaire et des deux premiers tours, les rencontres peuvent avoir lieu sur un terrain T7 ou T7 SYN avec éclairage E7 minimum.

Prochaines rencontres coupe de France Féminine - 1ème tour le 17/09/2022 à 15 h 00				
N° match	L'ordre des rencontres sera déterminé selon le règlement ci-dessus			
	N° club ou	N° match du Cadrage paru dans PV (22/08/2023)	N° club	NOM Club
1		1	506469	S.C. BILLOMOIS
2		2	508772	F.C. RIOMOIS
3		3	506313	U.S. VALLONNAISE
4		4	580563	AURILLAC FOOTBALL CLUB
5		5	508749	U.S. SANFLORAINE
6		6	581811	U.S. BAINS - ST-CHRISTOPHE
7	506298	A.S. DES CHEMINOTS ST GERMANOIS	506258	A.S. DOMERATOISE
8	506507	U.S. ISSOIRE A. DU MAS	516330	A.S. ROMAGNAT
9	560477	UNION SPORTIVE BASSIN MINIER	525985	A. S. CLERMONT SAINT JACQUES FOOT
10	508748	ENT. STADE RIOMOIS - CONDAT	541847	F.C. ALLY MAURIAC
11	581803	VELAY F. C.	529030	ESP. CEYRATOISE
12		7	580984	SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013
13		8	547504	RIORGES F.C.
14		9	520784	O. ST JULIEN CHAPTEUIL
15		10	504391	C.S. LAGNIEU
16		11	541895	F.C. PONTCHARRA ST LOUP
17		12	760278	GUC FOOTBALL FEMININ
18		13	504259	F. C. D'ANNECY
19		14	551562	FC DE HAUTE TARENTAISE
20		15	504316	AM.S. DONATIENNE
21		16	500324	UNION SPORTIVE ANNEMASSE-AMBILLY-GAILLARD FC

22		17	521798	F.C. ST ETIENNE
23		18	516884	F.C. BOURGOIN JALLIEU
24		19	790167	CALUIRE FOOTBALL FEMININ 1968
25		20	564205	SORBIERS LA TALAUDIERE FOOTBALL
26		21	505605	F.C. LYON FOOTBALL
27		22	551992	RHONE CRUSSOL FOOT 07
28		23	580873	ENT. S. NORD DROME
29	516290	AM.S. DE DIEMOZ	521966	A.S.J. FOOTBALLEURS DOMENOIS
30	527892	A.ANIMATION J. ST ALBAN D'AY	526341	A.S. ST MARCELLOISE
31	530368	A.S. CANCOISE VILLEVOCANCE	550632	U. S. DU VAL D'AY
32	529714	ECHENEVEX SEGNY CHEVRY O.	510121	F.C. THONES
33	535239	A.S. COUCOURON	525624	C.O. CHATEAUNEUF DU RHONE
34	551087	VALLIS AUREA FOOT	547080	F.C. VAREZE
35	544208	F.C. ROCHE ST GENEST	520061	O. ST GENIS LAVAL
36	504823	U.S. LA MURETTE	532822	C.OM. CHATEAUNEVOIS
37	582674	F. C. BRESSE NORD	582743	F. C. LAMURE POULE
38	549007	ENT.S. TREFLE F.	523565	EVEIL DE LYON
39	550799	ENT.S. HAUT FOREZ	560870	GROUPEMENT FEMININ ASEF / FCLDSD
40	581674	F.C. MOIRANS	560780	GOAL FEMININES CHAZAY
41	764375	FOOTBALL FÉMININ NORD ISÈRE	590385	SPORTING CLUB BRON TERRAILLON
42	548244	F.C. SUD ISERE	522619	CLAIX F.
43	547044	PLASTICS VALLEE F.C.	590133	FOOTBALL CLUB DU CHERAN
44	504423	AIX F.C.	522340	U.S. ANNECY LE VIEUX
45	526437	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	513412	A.S. SILLINGY
46	514894	F.C. CRUSEILLES	582180	AS-THONON
47	560195	BRESSE FOOT 01	524120	F.C. LA GIRAUDIERE BRUSSIEU
48	524474	C.O. CHAVANOD	564596	GF PAYS DES COULEURS
49	542553	A.S. MISERIEUX TREVOUX	533109	F.C. GERLAND LYON
50	514369	ENT.S. VAL DE SAONE	560196	FOOT TROIS RIVIERES
51	525870	ENT.S. ST CHRISTO MARCENOD	519026	SAVIGNY FOOTBALL CLUB
52	504278	F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT	509197	U.S. DAVEZIEUX VIDALON
53	550020	AV. S. SUD ARDECHE FOOTBALL	504261	ATOM'SPORTS FOOTBALL PIERRELATTE
54	518270	JONQUILLE S. REIGNIER	521193	U.S. MARGENCEL
55	515966	MARIGNIER SP.	520593	ET.S. CERNEX

COURRIERS RECUS

FFF : Livraison équipements Coupe de France ;
CRR : Décisions du 1er Tour CF suite réserves (7 dossiers)
AL Pléaux : la commission présente ses sincères condoléances au club.

Le Secrétaire Général,

Pierre LONGERE

Le Secrétaire de Séance,

Abtissem HARIZA